

Amicale patoisante romande

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **87 (1960)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-231733>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

rir le même jour ses trois fils qui furent asphyxiés dans un creux à purin.

Peu de jours après, c'était au tour de M. Constant Chollet, ancien propriétaire de la ferme de Chaufferossaz, qui appartient au Major Davel. M. Chollet était le père de M. Albert Chollet, député du cercle de Cully. Il avait joué un rôle en vue dans la contrée et fut aussi membre de l'Amicale de Savigny.

Enfin, le 22 septembre, on rendait les derniers devoirs, au temple de Savigny, à Marie Lavanchy-Diserens, épouse de Lucien, vaillante grand-mère et arrière-grand-mère au cœur d'or. Elle s'en est allée à 72 ans, entourée de la sollicitude des siens. Lors de la création de l'Amicale de Savigny, les deux époux furent parmi les enthousiastes du début, encourageant les initiateurs.

Aux familles en deuil vont encore les sympathies de tous leurs amis patoisants.

Amicale patoisante romande

Ce groupement s'est réuni au Carnotzet du Café Vaudois, sous la présidence de M. Oscar Pasche, secrétaire romand.

Tour à tour, patoisants fribourgeois, valaisans et vaudois ont chanté et se sont produits dans une ambiance réjouissante à la fois cordiale et familière.

La prochaine réunion aura lieu le 2 novembre.

PHOTO - CINÉ

Pour votre travail, pour vos distractions,
Que l'appareil participe à l'action.

Tout pour l'amateur

A. SCHNELL & FILS

PLACE ST-FRANÇOIS 4 - LAUSANNE

Défendons notre patrimoine linguistique

— Oui, mais comment ?

J'ai lu avec intérêt l'article de M. Paul Burnet¹ intitulé : *Défendons notre patrimoine linguistique*. L'auteur voudrait débarrasser les noms propres en az et oz de leur z, mais conserver l'a ou l'o final, souvenirs vénérables « de notre lointaine appartenance à la langue d'oc ». Il est donc opposé à l'e muet qui remplacerait les az et les oz et qui franciserait ainsi les dits noms propres.

Bien qu'il ne s'agisse que de certains noms de « lieux dits » sur la nouvelle Carte nationale de la Suisse, c'est en somme toute la question de l'orthographe des noms propres de chez nous qui est soulevée par M. Burnet. Et cette orthographe a beaucoup plus d'importance maintenant qu'autrefois, parce qu'aujourd'hui elle commande la prononciation, alors que dans le vieux temps la prononciation seule faisait loi et ne se laissait nullement influencer par les orthographes les plus fantaisistes. Les gens nés au siècle passé savent bien qu'en 1900, aussi bien à la ville qu'à la campagne, les vieux de chez nous disaient « Côrbo » (en accentuant le premier o comme en italien, par exemple), alors que les jeunes disaient « Corbe » ; mais personne n'aurait eu l'idée saugrenue de dire « Corbôze ». On disait « Cornamûsa » (avec l'a final atténué), ou « Cornemuse » ; on disait même « Hérco » ou « Herque », et non « Hercode » comme maintenant. Cette prononciation d'autrefois, authentique parce qu'autochtone, respectait toujours le sens et l'étymologie des noms. Elle respectait

¹ C'est par une erreur regrettable que, dans le *Conteur romand* de septembre, on a imprimé Paul Burdet, c'est Paul Burnet, instituteur à Forel, qu'il fallait lire.